

14 janvier 1935

Pour des partis au Liban (suite)

Il n'existe plus de tyrannies cyniques. Les plus autoritaires, les plus cruelles, les plus violentes et les plus prétentieuses d'entre elles prennent soin de leur réputation : elles prétendent toujours représenter l'opinion de la majorité de leurs sujets. Cette concession de forme est leur façon de respecter la volonté nationale.

On peut exécrer la démocratie ; dans l'état actuel de l'évolution du monde, on ne peut plus faire fin de la volonté ou de la prétendue volonté nationale. Tant que la Russie restera soviétique, que l'Italie restera fasciste et l'Allemagne nazie, on nous apprendra que les Russes sont communistes, les Italiens fascistes et les Allemands hitlériens. C'est une question de décence politique.

Il arrive aussi que le régime corresponde exactement aux vœux de la volonté nationale : les Français sont sincèrement républicains, les Anglais loyalement monarchistes et les Américains profondément démocrates. Les luttes intérieures dans ces pays sont le lait des partis, qui, d'accord sur la forme du gouvernement, ont des conceptions différentes sur les moyens d'assurer à une nation sa dignité et son bien-être. On peut donc facilement concevoir, dans le cadre d'un régime accepté par tous, de violentes luttes de partis.

Sur le principe de l'intégrité de la nation libanaise et sur celui du mandat français, l'unanimité est pratiquement réalisée. Elle l'est aussi sur la forme du gouvernement. Les Libanais sont mandataires et républicains. Liban, mandat français et république ne sont pas seulement leur situation politique officielle, mais également la concrétisation de leurs aspirations profondes et réelles.

Mais dans le cadre de ces trois notions intangibles, n'y a-t-il pas place pour des conceptions différentes en matière politique ou en matière économique ?

Pour l'application quotidienne du mandat, pour le fonctionnement de la République, pour l'éveil ou le réveil de la nationalité libanaise, ne faut-il pas des programmes et des doctrines ? Et du heurt, du choc de ces idées, notre évolution morale et matérielle ne se ressentira-t-elle pas favorablement ?

Il faut donc encourager la constitution et le fonctionnement de partis véritablement libres : quand on ne peut demander à un électeur de composer lui-même sa profession de foi politique, il faut bien permettre à certaines organisations de lui en proposer.

Il se trouvera bien un parti pour rallier l'opinion de la majorité des Libanais : cette opinion existe à l'état latent, il suffirait à un parti de l'exprimer ou de la diriger. Les Libanais doivent voter pour des hommes, mais aussi, mais surtout pour des idées.